

saint-pardoux-soutiers

« De la route à la rue » : aménagement en vue au Poirier

Entre trente et quarante personnes étaient présentes à la réunion publique du mardi 25 mai organisée par le conseil municipal à la salle du foyer rural de Saint-Pardoux. Johann Baranger, le maire, avait convié Stéphane Bodin, du service sécurité du Département, et Jérémy Trinchand d'ID79, service d'ingénierie départementale, pour consulter les habitants concernant le volet sécurité du projet. Depuis une vingtaine d'années, le quartier a connu une expansion importante et l'installation d'une zone commerciale. Le constat des riverains : un quartier où la circulation est dangereuse. Un temps d'évaluation des comportements des automobilistes a été réalisé grâce à un radar pédagogique. L'analyse des enregistrements révèle une vitesse globalement excessive dans le sens entrant comme en sortie. Forts de ce constat, les différents dispositifs existants afin de modifier les comportements des automobilistes ont été présentés : bandes rugueuses pour casser la vitesse en amont, protéger les zones d'intersection, privilégier un sens de circulation... La mise en place de dispositifs de type marquages au sol, chicane, surélévations avec dos-d'âne est à l'étude pour un quartier « circulaire, agréable et sécuri-

sant ». La parole a circulé, permettant l'expression des souhaits et craintes pour respecter au mieux chacun dans son « usage » du quartier : résidents, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, piétons se rendant aux arrêts de bus, cyclistes...

Plusieurs phases sont prévues. L'évaluation des usages et des besoins est en cours. Suivra l'installation d'aménagements tests, évalués grâce au radar pédagogique. Les résultats seront analysés pour un bilan autour de juin 2022, avant de fixer un dispositif d'aménagements « définitifs ». Plusieurs années seront nécessaires pour cette mise en place et son financement qui sera conséquent. Les habitants du quartier seront à nouveau consultés lors des prochaines phases.

Cette sécurisation s'inscrit dans un projet plus vaste d'embellissement du quartier : « Pour un mieux vivre au Poirier, tout est à construire », comme le rappelle Johann Baranger. L'enfouissement du réseau électrique en fait partie. L'installation d'un abri-vélos, la création d'une aire de covoiturage et d'un cheminement pour les piétons ont aussi été évoquées.

Informations en mairie, au
05.49.63.40.03.